



**ACADÉMIE  
DE NANTES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique (CAFFA)

RAPPORT DU JURY

Session 2025

## Sommaire

Introduction	p.3
Composition du jury de la session 2025	p.3
I / Statistiques et résultats de la session 2025	p.4
II / Épreuves d'admissibilité	p.5
Présentation de l'épreuve	p.5
Conseils et préconisations du jury	p.6
III / Épreuves d'admission	p.8
Présentation de l'épreuve	p.8
Conseils et préconisations du jury	p.11
ANNEXES	p.13

Les rapports antérieurs rappellent, comme il se doit, le cadre réglementaire.

Ils s'attachent à rappeler également l'organisation de l'examen et la nature des épreuves.

Ils sont aussi un outil précieux pour le jury, comme pour les candidats, puisqu'ils permettent de revenir sur les attentes, d'évoquer quelques points forts des candidats, mais aussi quelques écueils.

Il n'est pas inutile de rappeler, en premier lieu, le sens de cette certification complémentaire. La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République engage une profonde réforme de la formation aux métiers du professorat et de l'éducation. Cette réforme implique la constitution d'un réseau d'enseignants et de personnels de l'éducation formateurs. Cette certification à l'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA) dans le second degré doit permettre la montée en compétence de formateurs en académie garantissant par là même leur légitimité. Elle concourt à la reconnaissance de la spécificité des missions de formateurs académiques. Dans le cadre de la création des nouvelles Écoles Académiques de la Formation continue, le CAFFA s'inscrit plus que jamais dans une exigence de qualité des formateurs, et donc, des formations dispensées.

Le parcours qui mène à la certification doit permettre au candidat une appropriation progressive des enjeux, des compétences et des postures du formateur. La première année, il prépare l'épreuve d'admissibilité. La seconde année, il acquiert l'expertise nécessaire pour accéder aux épreuves d'admission en s'inscrivant aux différents modules de formations de formateurs, prévus dans le cadre du Programme Académique (PrAF). Ces deux années sont nécessaires à la mise en œuvre et à l'accompagnement des formations en académie : analyse des besoins, construction des actions de formation, évaluation et analyse des effets de la formation sur les pratiques pédagogiques.

**Les candidats retrouveront dans les textes suivants les différents éléments réglementaires sur cette certification :**

**Décret n° 2015-884 du 20 juillet 2015** relatif à la fonction de formateur académique exercée par des personnels enseignants ou d'éducation du second degré.

**Décret n° 2015-885 du 20 juillet 2015** relatif aux conditions de nomination des personnels enseignants du second degré et des conseillers principaux d'éducation aux fonctions de formateur académique.

**Arrêté du 20 juillet 2015** publié au bulletin officiel n° 30 du 23 juillet 2015 relatif à l'organisation du certificat aux fonctions de formateur académique.

**Circulaire n° 2015-110 du 21 juillet 2015** publiée au bulletin officiel du 23 juillet 2015 sur le certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique.

Le jury recommande par ailleurs aux candidats de consulter avec soin les offres de formations académiques organisées par le rectorat. Les offres de formation de formateurs seront d'utiles contributions pour les candidats engagés dans la démarche de certification.

Le jury de la session 2025 était composé comme suit :

Président de Jury :

Cécile BETERMIN, IA-IPR d'Histoire-Géographie, Directrice de l'École Académique de la Formation Continue, représentante de Mme la rectrice

Membres du jury :

**Commission 1 :**

Richard BOSSIS, IA-IPR de Lettres  
Agnès HATTON, Formatrice Académique  
Sandrine LAFAYE, IEN Mathématiques – Physique Chimie  
Stéphane LE JEUNE, IEN 1er degré - circonscription de Bouguenais  
Delphine MARCHENA , Cheffe d'établissement

**Commission 2 :**

Sébastien ANNEREAU, IEN Lettres-Histoire  
Sandra FERRÉ, Formatrice Académique  
Séréna MOULART, A-DASEN en charge du premier degré 44  
Annie ZENTILIN, IA-IPR de Physique-Chimie  
Jean-François VADAINÉ, proviseur LGT Alcide d'Orbigny Bouaye

**| / Statistiques et résultats de la session 2025**

À la session 2025 du CAFFA, nous avons déploré 1 abandon à l'admission.

**Répartition des candidats présents aux épreuves par département**

	Épreuve d'admissibilité	Épreuve d'admission
Nombre de candidats inscrits	12	8
44	5	2
49	4	4
53	1	1
72	2	1
85	0	0
Moyenne des notes des candidats (/20)		14,5
Note du dernier admis (sur 20 points)		14
Note la plus élevée (sur 20)		19

**Répartition des candidats présents par discipline**

Disciplines	Nombre de candidats à l'épreuve d'admissibilité	Nombre de candidats à l'épreuve d'admission
Anglais		1

Biotechnologies		1
Économie Gestion Vente		
CPE		
Documentation		
Espagnol	1	2
Education physique et sportive	1	1
Génie Civil	1	
Histoire Géographie EMC	1	
Lettres classiques		1
Lettres modernes	3	2
Mathématiques		
Mathématiques Physique Chimie		
Physiques chimie	1	
Sciences et Vie de la Terre	4	

Au total, 5 des 12 candidats inscrits ont obtenu l'admissibilité du CAFFA à l'issue de l'épreuve, soit 41,7 %. À la suite des épreuves d'admission, 5 des 8 candidats ont obtenu la certification. Le taux de réussite à l'admission s'élève à 62,5 %. Les résultats témoignent du fait que le CAFFA reste une épreuve exigeante qui demande un investissement et un engagement conséquents.

## II / Épreuve d'admissibilité – Session 2025

### Présentation de l'épreuve d'admissibilité

#### Certifier / Certification

##### Étymologie :

Emprunt au latin chrétien *certificatus* 'certifié', participe passé de *certificare*, 'certifier', aussi analysable en *certific(ation)* et *-at* ; du latin chrétien *certificare*, 'certifier'

Écrit officiel émanant d'une autorité compétente et attestant un fait, un droit.

Certificat de travail. Certificat médical. Spécialement : Diplôme, acte attestant la réussite à un examen.

Il arrive que des candidats à l'admissibilité envisagent l'obtention du CAFFA comme un point de départ à leur professionnalisation en tant que formateur. Bien entendu, un candidat admis à la certification n'a pas achevé sa formation professionnelle. Toutefois, comme son nom l'indique, la certification vient attester de compétences déjà acquises et jugées essentielles pour endosser la fonction de formateur académique.

L'épreuve d'admissibilité consiste en un entretien avec le jury, d'une durée de 45 minutes, à savoir un exposé de 15 minutes suivi d'un échange de 30 minutes avec le jury.

Le jury s'appuie sur un dossier fourni par le candidat composé d'un rapport d'activité de 5 pages maximum (hors annexes) et des rapports d'inspection ou d'évaluation administrative.

Dans le cadre de l'exposé, le candidat présente son itinéraire personnel et s'attache à développer, en articulation avec son parcours, une expérience professionnelle notamment dans le champ de l'accompagnement et de la formation. Rappelons d'ores et déjà que cette

certification ne repose pas sur une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). L'expérience à l'évidence ne nuit pas. Pour autant l'enjeu est de montrer sa volonté de s'engager dans des missions dont le cadre a beaucoup évolué, comme les contenus et les modalités. Outre une réflexion conduite sur l'andragogie, il s'agit de montrer sa compréhension des évolutions en cours. En premier lieu, la fonction de formateur académique n'est pas la poursuite logique de celle de formateur dans un cadre disciplinaire. Le formateur académique est ainsi amené par exemple à s'engager sur les champs transversaux, à inscrire son action dans le cadre du nouveau schéma directeur de la formation qui implique des formations d'initiative locale ou des actions de formation en interdegrés.

L'entretien doit permettre de mesurer la connaissance du candidat de l'environnement professionnel dans lequel il évolue, du système éducatif dans son ensemble, des interlocuteurs et des acteurs de la formation qu'il est ou sera amené à solliciter, et des échelles pertinentes à mobiliser.

### Conseils et préconisations du jury

#### ❖ Le dossier

**L'examen du rapport d'activité doit permettre d'apprécier :**

- la capacité du candidat à se présenter en dégagant les lignes de force de son parcours,
- sa capacité à s'adapter à une diversité de publics, à des contextes scolaires et éducatifs variés,
- son implication dans la vie de sa discipline ou spécialité, dans des projets éducatifs à l'échelle de l'établissement, du district, du bassin de formation,
- sa participation à des actions de formation et son intérêt pour la formation.

Le jury apprécie les dossiers structurés, aérés et offrant une lecture facile. Il est préférable que le candidat sélectionne davantage les éléments qu'il souhaite faire figurer plutôt que de réduire la typographie et les marges. Le rapport d'activité ne doit pas dépasser 5 pages maximum. Les annexes, au nombre limité, méritent là encore d'être réfléchies. Elles doivent permettre au jury de mieux appréhender et de comprendre le parcours professionnel du candidat comme la présentation de son expérience significative, au regard de cette certification. Le jury invite les candidats à s'appuyer sur la diversité de leur parcours professionnel pour repérer une expérience pertinente, en adéquation avec la certification. Il convient bien entendu de faire figurer toutes les pièces demandées à savoir, en plus du rapport d'activité, des rapports d'inspection et d'évaluation administrative.

Le candidat doit garder à l'esprit que le jury, par le biais de ce dossier, doit avoir les moyens d'apprécier les compétences professionnelles du candidat, au regard du référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs (annexe 1 de la circulaire n° 2015-110 publiée au bulletin officiel n° 30 du 23 juillet 2015).

Ces compétences sont regroupées en 4 domaines :

- Penser – Concevoir – Evaluer
- Mettre en œuvre – Animer
- Accompagner l'individu et le collectif

- Observer – Analyser – Evaluer

Le jury a tout particulièrement apprécié dans les dossiers présentés :

- la capacité du candidat à mettre en exergue les compétences développées, de manière concrète, pour se projeter dans les missions du formateur
- l'intérêt des profils et la richesse des parcours professionnels des candidats
- la pertinence du choix de l'activité décrite en relation avec le référentiel des compétences professionnelles
- la capacité à se réinterroger, à questionner des choix en fonction des publics différents, des situations nouvelles, des objets de formation autres que ceux déjà appréhendés.

#### ❖ L'entretien

**Le candidat doit être capable de :**

- **mobiliser des références théoriques et réglementaires,**
- **s'appuyer sur son expérience pour proposer des pistes en termes d'objectifs et de méthodologie de formation,**
- **envisager d'autres contextes de formation que ceux déjà mis en œuvre,**
- **adopter une attitude et une posture en adéquation avec le métier de formateur,**
- **montrer sa connaissance de l'évolution du cadre de la formation, et notamment du schéma directeur de la formation continue des personnels de l'éducation nationale.**

Le jury apprécie au moment de l'exposé la clarté du propos, la construction de l'exposé, la qualité de la réflexion du candidat et son aptitude à identifier ses compétences au regard du référentiel des compétences professionnelles du formateur. La présentation succincte de son parcours puis de son expérience professionnelle significative doit faire l'objet d'une préparation de la part du candidat. Trop de candidats considèrent que le simple fait d'avoir animé des formations fait d'eux des candidats « naturels » à la certification et ont encore des difficultés à « sortir » de leurs champs d'expertise. Sur la forme, il est attendu que le candidat soit en mesure de se détacher de ses notes afin d'entrer en communication avec le jury.

Nous assistons parfois à une liste exhaustive des expériences vécues, sans démarche réflexive sur ce que ces expériences ont permis en termes d'évolution de posture, ou même de réflexion pédagogique sur les pratiques pédagogiques au service de la réussite des élèves. Le jury invite les candidats, lorsqu'ils énumèrent l'ensemble de leurs missions ou actions en tant qu'enseignants au sein de leur établissement, à mettre celles-ci en relation avec les missions et compétences du formateur académique. Ce lien est déterminant afin de proposer une véritable analyse du parcours et une mise en perspective.

Le jury attend du candidat qu'il valorise son parcours professionnel au regard des compétences attendues du formateur académique et mette en exergue les enjeux de la formation. Cela suppose qu'il connaisse le référentiel, les éléments saillants du schéma directeur, comme les grandes priorités de formation définies par le Ministère.

L'évocation d'expériences vécues hors champ professionnel n'est pas dénuée d'intérêt pour

le jury si celles-ci apportent une réelle plus-value au parcours, sont analysées avec distance, et montrent une capacité de transposition de compétences acquises dans les futures missions de formateur.

Tout doit concourir à témoigner d'une première compréhension des évolutions actuelles de la formation : cadre d'exercice, modalités, diversité des publics, objets de formation transversaux, techniques d'animation...

Les candidats gagneront à bien connaître le système éducatif dans toutes ses composantes, notamment 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés, interdegrés, intercycles... et à maîtriser les différentes dimensions de la formation des enseignants (initiale, continue, continuée).

Il semble important de rappeler la nécessité, pour les candidats, d'effectuer une veille pédagogique et didactique, d'inscrire leurs propos dans l'actualité du système éducatif et plus précisément celui de la formation des enseignants. Les évolutions et les enjeux de la formation continue des enseignants sont souvent trop méconnus.

Il n'est pas inutile de rappeler que la composition du jury permet une représentation des différents corps et missions. Les candidats doivent s'attendre à un questionnement très ouvert, croisant les préoccupations de tous les acteurs, qu'ils soient issus des corps d'inspection, des personnels de direction ou encore des formateurs académiques.

Le jury attend du candidat une bonne capacité d'écoute et de réflexion. Le jury a pu constater la difficulté pour quelques candidats à opérer un recul réflexif sur leurs pratiques. Précisons qu'il n'y a pas lieu de penser que le jury cherche à « piéger » un candidat. Les questions, qui sont volontairement ouvertes, proposent des situations variées. En cela, l'expérience de la formation ne peut constituer une garantie de réussite. Le jury apprécie les candidats qui sont capables de faire preuve d'une réactivité propice à un échange dynamique et constructif, à une approche problématisée des grands enjeux éducatifs. Mentionnons de la même manière que le jury n'attend pas une seule réponse, mais évalue la capacité du candidat à réagir dans un contexte donné, à réfléchir sur une situation peut-être jamais rencontrée, mais possible pour le formateur académique, à donner du sens à son action. Enfin, l'entretien, comme les autres épreuves qui jalonnent l'obtention du CAFFA, vient apprécier la posture et le positionnement du candidat face aux valeurs de l'école républicaine.

## III / Épreuve d'admission – Session 2025

### Présentation de l'épreuve d'admission

L'admission implique deux épreuves : une épreuve de pratique professionnelle suivie d'un entretien, une épreuve de soutenance d'un mémoire professionnel.

L'épreuve de pratique professionnelle

Le candidat choisit soit l'analyse de pratique, soit l'animation d'une action de formation.

### ➤ CHOIX DE L'ANALYSE DE PRATIQUE

L'épreuve implique la conduite d'un entretien de formation après observation d'une séance de pratique professionnelle dans le cadre d'un accompagnement et un entretien entre le candidat et les deux examinateurs qualifiés (un inspecteur du second degré, de la discipline, et un enseignant de l'INSPE)

1<sup>er</sup> temps : Observation d'une séance de pratique professionnelle dans le cadre d'un accompagnement (durée : 60 à 90 minutes)

À l'issue de l'observation, le candidat dispose de 15 minutes pour « souffler » et pour préparer son entretien de formation.

**Durant ce premier temps, les examinateurs qualifiés évaluent la capacité du candidat à :**

- Mener un dialogue professionnel constructif en prenant appui sur les points forts et les marges de progrès,
- Ordonner et hiérarchiser ses remarques au regard de la situation observée,
- Formuler les conseils pertinents et opérationnels au regard de la situation observée et s'assurer de leur compréhension,
- Proposer des pistes de réflexion et des prolongements possibles.

2<sup>d</sup> temps : entretien avec les examinateurs qualifiés (durée : 30 minutes)

Les examinateurs qualifiés sont attentifs à ce que l'entretien ne devienne pas une succession de défaillances, mais reste un véritable échange professionnel durant lequel l'enseignant est amené à réfléchir sur sa pratique, grâce à un questionnement pertinent qui lui permet de gagner en professionnalité. Le jury n'attend pas une analyse exhaustive de la séance, mais appréciera la capacité du formateur à identifier les points saillants sur lesquels il va conduire l'entretien.

Le formateur en devenir doit rester vigilant sur la formulation des questions, s'appuyant sur ce qu'il a observé et non ce qu'il peut faire lui-même dans sa classe. La maîtrise de techniques d'entretien est à l'évidence un atout fort.

Insistons sur l'évolution voulue de la préparation du CAFFA au PrAF depuis la rentrée 2023. Deux webinaires ont été organisés pour expliciter les modules offerts pour les candidats souhaitant s'engager dans la démarche.

Cette évolution permet de :

- de mieux équilibrer la formation sur les deux années de préparation du CAFFA : admissibilité et admission
- de faciliter le choix pour les candidats de l'option de l'épreuve professionnelle. La réflexion peut s'engager dès la première année. Par ailleurs, l'accès aux deux modules permet à la fois d'éclairer ce choix et de conforter la formation du Formateur académique.
- de donner la possibilité de suivre un formateur académique dans l'animation d'une formation et de bénéficier de son expertise, de son expérience et de ses conseils.

La formation est ainsi plus souple et les candidats bénéficient de choix plus étendus, pour une formation répondant mieux aux besoins de chacun.

### ➤ CHOIX DE L'ANIMATION D'UNE ACTION DE FORMATION :

L'épreuve induit l'animation d'une action de formation professionnelle auprès d'un groupe, suivie d'un entretien avec les examinateurs qualifiés avec l'ambition d'évaluer la capacité du

candidat à concevoir, organiser et animer une action ancrée dans une problématique professionnelle liée au contexte d'exercice. À l'issue du temps de formation, le candidat dispose de 15 minutes pour « souffler » et pour préparer son entretien de formation avec les évaluateurs qualifiés.

1<sup>er</sup> temps : animation d'une action de formation professionnelle, pédagogique ou éducative, qu'elle soit disciplinaire, interdisciplinaire, intercycles ou interdegrés, à l'échelle d'un établissement ou d'un réseau d'établissements ou encore d'une formation académique (durée : 60 à 90 minutes)

2<sup>d</sup> temps : entretien avec les examinateurs qualifiés (durée : 30 minutes)

**L'entretien vise à évaluer la capacité du candidat à concevoir, organiser et animer une action ancrée dans une problématique professionnelle et, pour ce faire à :**

- **Inscrire son action dans le cadre des situations professionnelles et attendus institutionnels liés au contexte d'exercice,**
- **Proposer des outils, des démarches et des supports didactiques et pédagogiques de qualité et utiles,**
- **Mettre en œuvre les techniques d'animation propices à une réception efficace,**
- **Animer, réguler et recentrer les échanges en permettant la circulation de la parole de manière à faire avancer le traitement de la problématique travaillée,**
- **Proposer des prolongements possibles**

Le jury reste attentif à la logique de construction de l'action : ses objectifs, ses relations avec le cadre de référence, la pertinence de la mise en activité et des supports employés (en particulier les supports numériques). Il tient à attirer l'attention sur la spécificité du public rencontré à l'occasion des actions de formation. Pour beaucoup de candidats, il s'agissait d'actions de formation inscrites au Plan académique, à l'offre, mobilisant un public captif et intéressé. Les objectifs, les intérêts étaient donc connus, partagés, et intégrés.

Le futur formateur doit être également armé pour faire face à des groupes désignés, ce qui implique des techniques d'animation quelque peu différentes, et un travail en amont conséquent afin d'identifier les besoins réels et parvenir à un taux de satisfaction honorable. L'ingénierie de formation est donc un véritable levier à développer, et le candidat doit connaître, à cet effet, l'organisation de l'EAFC et les ressources humaines qui sont à sa disposition des prescripteurs et des formateurs.

Le temps d'analyse de l'action de formation se révèle souvent décisif. Certains candidats ont fait une animation de formation parfois peu convaincante, mais l'analyse qu'ils sont capables d'en faire, la possibilité d'analyser les choix faits en situation, peuvent compenser les maladresses de cette animation. Le regard réflexif et la capacité à réinterroger ses choix pour proposer par exemple des alternatives sont essentiels pour permettre de voir les compétences du formateur.

L'épreuve de soutenance d'un mémoire professionnel

Le candidat présente durant 15 minutes son mémoire professionnel puis échange 30 minutes avec le jury.

Le mémoire professionnel est un travail personnel et de réflexion reposant sur une problématique professionnelle d'accompagnement ou de formation. Le mémoire consiste en

une étude de situation centrée sur une question professionnelle articulant savoirs et expériences. L'adossement de la réflexion conduite à la recherche est indispensable. En aucun cas, le mémoire ne peut se limiter à un simple récit d'une expérience de formation ou d'accompagnement. Toutefois, les références théoriques sont des appuis à l'analyse. Elles ne doivent pas agir comme des éléments plaqués.

Ce mémoire est d'une longueur comprise entre 20 et 30 pages hors annexes. Chacune des parties devra être dactylographiée en Arial11, interligne simple, à partir de la page de garde fournie. Beaucoup de mémoire témoignent d'une présentation formelle encore insuffisante, une orthographe parfois défailante, et une rédaction qui pourrait être plus soignée. Les annexes présentées doivent témoigner d'une réflexion aboutie. Le jury a particulièrement apprécié leur lisibilité ainsi que leur apport pertinent à l'analyse développée.

Le candidat doit faire preuve d'un engagement personnel pour réfléchir à sa pratique et à son amélioration. Ce travail de recherche, comme l'apport de la recherche en et pour la formation, est au cœur de l'admission au CAFFA, et permet de passer des « croyances » aux « références » et disposer d'un socle solide pour étayer sa réflexion et celle des collègues en formation.

**La soutenance (présentation et échange) doit permettre au jury d'évaluer la capacité du candidat à :**

- se confronter à un problème fondé sur un questionnement professionnel et le constituer en objet d'étude.
- mettre en œuvre une démarche d'expérimentation s'appuyant sur une méthodologie rigoureuse (observation, questionnaire, outils d'analyse, indicateurs...). Le dispositif expérimental a vocation à être bénéfique à l'amélioration des pratiques ;
- analyser sa pratique par une confrontation d'expériences avec des pairs et d'autres professionnels ;
- discuter du fondement des hypothèses retenues ;
- relater la mise en œuvre d'un dispositif d'action, analyser ses difficultés, ses réussites et les évolutions professionnelles induites, envisager des prolongements.

Conseils et préconisations du jury

**Le jury est amené à y évaluer les capacités suivantes :**

- établir une problématique fondée sur un questionnement professionnel en relation avec une situation d'accompagnement ou de formation ;
- formuler des objectifs spécifiques pour traiter un problème et élaborer des hypothèses opérationnelles
- mettre en œuvre une démarche d'expérimentation s'appuyant sur une méthodologie rigoureuse, outillée par la recherche (observation, questionnaire, outils d'analyse, indicateurs pertinents) ;
- proposer une stratégie d'action d'accompagnement ou de formation ;
- faire état par écrit de la réflexion conduite.

La présentation du mémoire ne doit pas dépasser 15 minutes maximum et doit faire l'objet d'une préparation rigoureuse pour garantir le respect du temps imparti, pour offrir au jury un

exposé structuré et clair. Cette présentation implique que le candidat sache se détacher de ses notes, de son écran d'ordinateur, pour s'inscrire dans une posture et un langage corporel propices à la soutenance. Le jury a été étonné de constater que des candidats restaient assis durant toute la première partie, rivés à leur écran et à leur diaporama. Sans présager de la qualité du contenu du discours, cette attitude statique n'est pas facilitante et empêche le candidat de s'adresser aux membres du jury.

Le candidat peut faire le choix d'une articulation différente ou d'une recombinaison différente du contenu du mémoire si cette démarche permet d'apporter un éclairage complémentaire. L'essentiel est de mettre en lumière, au cours de cette présentation, la manière dont a émergé la problématique, la description rapide de la méthodologie et de l'expérimentation menées, de dégager l'intérêt du mémoire par rapport au questionnement et aux hypothèses envisagées et plus globalement, aux enjeux actuels de la formation.. L'adossement à la recherche étant essentiel, le jury apprécie les références scientifiques pertinentes dans le propos. Il met en garde les candidats contre le jargonage, les sigles non déroulés (et parfois inconnus), et les références mal maîtrisées qui nuisent à la clarté du propos.

Dans la mesure du possible, la présentation doit être dynamique et convoque l'outil numérique.

Le jury attend également que le candidat mobilise un vocabulaire professionnel et se projette dans une posture de formateur, qu'il accepte la controverse, voire la contradiction. Là encore sont exigées une posture institutionnelle et une loyauté manifeste vis-à-vis de l'Institution que le candidat sert.

**Dans l'échange avec le jury, le candidat doit être capable de :**

- Mobiliser des références théoriques (cf. adossement à la recherche) et réglementaires actualisées (cf. schéma directeur de la formation continue des personnels de l'éducation nationale – 2019-2022 / Circulaire n° 2019-133 du 23-9-2019),
- Adopter une attitude et une posture en adéquation avec le métier de formateur, et les adapter à des situations professionnelles différentes,
- Analyser sa pratique professionnelle et envisager des évolutions,
- Se projeter dans des situations variées et des modalités de formations différentes.

L'ambition est que le candidat soit capable d'exercer un regard critique sur la production réalisée (points forts, points faibles, confrontation aux résultats de la recherche, et possibilité de la réinvestir dans des contextes différents). Le jury apprécie les candidats capables de faire preuve d'une réactivité propice à un échange dynamique et constructif. Au regard de la composition du jury, définie par le texte réglementaire, le candidat doit s'attendre à un questionnement inscrit dans des situations diversifiées. Le jury apprécie la connaissance des candidats des grandes lignes du projet académique, des différents publics qu'il aura à former, des spécificités liées à l'éducation prioritaire par exemple. Lors des entretiens, le jury a ainsi abordé des actions et des modalités de formation dans le contexte de :

- l'éducation prioritaire, l'interdegrés et l'intercycles,
- la question des évaluations nationales, leurs enjeux et comment la formation peut s'inscrire dans l'accompagnement des résultats.
- L'évolution d'une nouvelle approche pédagogique du lycée professionnel autour du

projet de l'élève pédagogique grâce à ProFan (mesure 12 de la réforme des lycées professionnels)

- la question des fondamentaux, et des grands plans nationaux (pHARe, Valeurs de la République, Plan Français, Plan Mathématiques, ...)
- les formations en public désigné
- la formation d'initiative locale (FIL) d'établissement ou de bassin.

Le candidat doit aussi avoir une connaissance de l'évolution de la formation, des grands enjeux, des priorités et les modalités variées qu'elle recouvre.

Il convient ici d'insister sur une des caractéristiques des candidats qui s'engagent désormais plus nombreux dans la démarche de certification. Dans les premières années, les candidats étaient des formateurs souvent aguerris, au moins engagés depuis des années ou ayant déjà eu des expériences de formation. Le plus souvent, ces enseignants ont passé et obtenu le CAFFA, ou dans quelques cas n'ont pas souhaité tenter cette certification. Depuis maintenant 3 à 4 ans, les candidats sont de plus en plus nombreux à n'avoir jamais mis en œuvre de formation. Ils sont tentés par la formation sans toujours savoir ce que cela signifie, en termes d'engagement, de postures et de compétences. Nous recommandons un contact en amont avec leur inspectrice ou inspecteur pour vivre une première expérience de la formation et mûrir le projet. Se présenter au CAFFA avec une expérience de formation, même réduite, plutôt que de s'engager vierge de toute expérience est un gage de succès. Un contact préalable avec le corps d'inspection s'avérera efficient au regard des conseils qui pourront être délivrés. À titre d'exemple, on peut imaginer la présence à une formation pour venir l'observer et l'analyser avec le regard non d'un stagiaire, mais d'un formateur en devenir. Ce moment peut éclairer le futur candidat et permettre ou faciliter la mue que l'on attend d'un formateur académique tant en termes de posture que d'éthique.

---

### Conseils aux candidats engagés dans la certification CAFFA

---

La réussite au Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique (CAFFA) exige bien plus qu'une expertise disciplinaire ou une expérience ponctuelle de la formation. Elle suppose une compréhension fine des enjeux actuels de la formation des personnels de l'Éducation nationale, ainsi qu'une réelle capacité à se projeter dans la complexité des missions du formateur académique. À cet égard, le jury souhaite formuler les recommandations suivantes :

#### 1. Construire une trajectoire professionnalisante cohérente

Les candidats sont invités à s'engager dans un processus de maturation progressive. La certification vient reconnaître des compétences effectives, déjà en œuvre. Il est ainsi essentiel de pouvoir s'appuyer sur une expérience de formation ou d'accompagnement, même modeste, mais analysée avec lucidité. La prise de contact avec un corps d'inspection, l'observation active d'une action de formation ou une implication dans des projets de formation d'initiative locale sont autant d'opportunités pour commencer à s'inscrire dans une posture de formateur. Cette trajectoire doit s'articuler avec les formations académiques disponibles dans le cadre du PrAF et du parcours de préparation CAFFA.

## 2. Développer une posture réflexive et distanciée

Le formateur académique n'est pas seulement un transmetteur d'expériences ou de savoirs. Il est avant tout un praticien réflexif, capable d'interroger ses pratiques, de problématiser les situations professionnelles rencontrées, et de mobiliser des références théoriques et réglementaires actualisées. Cette capacité à prendre du recul doit transparaître dans l'élaboration du rapport d'activité, dans la conduite des entretiens d'analyse ou de formation, mais aussi dans la rédaction et la soutenance du mémoire professionnel. Il est donc essentiel de s'approprier le référentiel de compétences du formateur et de structurer ses écrits et ses propos autour de ces attendus.

## 3. Préparer rigoureusement les épreuves dans toutes leurs dimensions

La réussite aux épreuves du CAFFA repose sur une préparation exigeante, tant sur le fond que sur la forme. Le jury insiste sur la qualité attendue des productions écrites (rapport, mémoire), sur leur lisibilité, leur structuration, leur ancrage dans une problématique professionnelle et leur capacité à croiser expériences de terrain et apports de la recherche. L'aisance orale, la clarté de l'exposé, l'adéquation de la posture au rôle attendu du formateur, ainsi qu'une capacité à dialoguer avec le jury dans un registre professionnel, sont également décisives.

## 4. Intégrer les finalités institutionnelles de la formation

Enfin, au-delà de la technicité attendue, le candidat doit témoigner d'une loyauté vis-à-vis de l'Institution. Il s'agit de faire vivre les valeurs de l'École républicaine, de comprendre les finalités éducatives qui sous-tendent les dispositifs de formation, et de savoir inscrire son action dans les priorités nationales et académiques. Une connaissance du schéma directeur de la formation, des plans nationaux (Français, Mathématiques, Valeurs de la République...) et des formes de formation (interdegrés, FIL, publics désignés) est attendue.

Ainsi, l'obtention du CAFFA ne saurait se réduire à un exercice formel. Elle consacre un engagement professionnel, une réflexion approfondie sur les pratiques d'accompagnement et un positionnement éthique clair. C'est à ce prix que le futur formateur pourra se voir légitimement reconnu dans ses fonctions.

Pour le jury de CAFFA,  
M. Richard BOSSIS,  
Vice-Président du jury

## CAFFA 2025

### Grille d'évaluation de l'épreuve d'admissibilité

**ETAT CIVIL**NOM : Prénom : Date de naissance : 

TI	I	S	TS	
Très insuffisant	Insuffisant	Satisfaisant	Très satisfaisant	
<b>ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ</b>				
<b>Appréciation du rapport d'activité</b>				
Qualité d'analyse du parcours professionnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Structuration du propos	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Qualité rédactionnelle et formelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Expérience de la diversité des publics, de contextes professionnels variés...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Implication dans des projets éducatifs à différentes échelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Réflexion didactique, pédagogique et éducative</b>				
Pertinence des pratiques pédagogiques choisies, de leur diversification et des supports utilisés. (Travail de groupe, usages du numérique...).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prise en compte du parcours de l'élève, de la différenciation pédagogique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Capacité à se projeter vers des contextes scolaires et éducatifs variés, vers une diversité de publics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connaissances didactiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Qualité de la communication</b>				
Présentation orale, dégageant les lignes de force de son parcours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connaissance du réseau des acteurs de l'enseignement et de la formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Écoute, sens du dialogue et de la controverse professionnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Intérêt pour la formation et motivation du candidats à devenir formateur</b>				
Capacité à inscrire son action dans un contexte institutionnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Capacité à se projeter en tant que formateur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connaissance des enjeux de la formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mise en perspective du parcours professionnel au regard du référentiel de formateur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Synthèse de l'entretien / Points d'amélioration conseillés au candidat



Avis des interrogateurs à l'issue de l'entretien :

AVIS FAVORABLE

AVIS DÉFAVORABLE

Date : le [Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.](#)

Nom, fonction et signature des interrogateurs :

Décision du jury académique :

ADMISSIBLE

NON ADMISSIBLE

Signature du président du jury

# CAFFA 2025

## Analyse de pratique

### Synthèse des compétences du candidat

Lieu de l'épreuve :

Date de l'épreuve : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Nom et prénom candidat(e) :

**Examineurs :**

Inspecteur(rice) :

Enseignant(e) INSPÉ :

TI : Très insuffisant  
I : Insuffisant  
S : Satisfaisant  
TS : Très satisfaisant

**Grille d'évaluation critériée des épreuves d'admission**

Critères	TI	I	S	TS
<b>ÉPREUVE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE</b>				
<b>1 – Analyse de pratique</b>				
<b>a) – Entretien du candidat avec le stagiaire</b>				
Qualité de l'analyse de la séance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dialogue constructif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Remarques hiérarchisées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conseils pertinents et opérationnels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pertinence des pistes de réflexion et du prolongement possible proposé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commentaire : <input type="text"/>				
<b>1 – Analyse de pratique</b>				
<b>b) – Entretien du candidat avec le jury</b>				
Analyse distanciée de l'entretien avec le stagiaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Justification des choix opérés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Écoute, sens du dialogue et de la controverse professionnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Reconstruction de l'entretien avec le stagiaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commentaire : <input type="text"/>				

Document à retourner au Rectorat – service DEC 3-2 – dans la semaine qui suit l'examen.

Lieu de l'épreuve :

Date de l'épreuve : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Nom et prénom candidat(e) :

**Examineurs :**

Inspecteur(rice) :

Enseignant(e) INSPÉ :

TI : Très insuffisant  
I : Insuffisant  
S : Satisfaisant  
TS : Très satisfaisant

**Grille d'évaluation critériée des épreuves d'admission**

Critères	TI	I	S	TS
<b>ÉPREUVE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE</b>				
<b>2 – Animation d'une action de formation</b>				
<b>a) – Animation de l'action</b>				
Traitement de la problématique au regard des objectifs annoncés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ancrage dans le cadre de référence et le contexte d'exercice	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Capacité à accompagner un collectif professionnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Qualité de l'animation et des interactions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Utilité des supports et des outils mobilisés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commentaire : <input type="text"/>				
<b>2 – Animation d'une action de formation professionnelle</b>				
<b>b) – Entretien avec le jury</b>				
Analyse distanciée de l'action de formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Justification des choix opérés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Inscription de l'action de formation dans la durée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Écoute, sens du dialogue et capacité à entrer dans un échange professionnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commentaire : <input type="text"/>				

Document à retourner au Rectorat – service DEC 3-2 – dans la semaine qui suit l'examen.

# CAFFA 2025

## Admission

### Soutenance de mémoire

Candidat(e) :

Date de l'épreuve : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

TI : Très insuffisant  
I : Insuffisant  
S : Satisfaisant  
TS : Très satisfaisant

Mémoire - Document	TI	I	S	TS
Qualité du questionnement et des hypothèses envisagées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Qualité formelle du mémoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Méthodologie précise et rigoureuse, étayée par des références théoriques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intérêt du dispositif expérimenté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Traitement, analyse et interprétation des données recueillies	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commentaire : <input style="width: 40px; height: 15px;" type="text"/>				

Mémoire - Soutenance	TI	I	S	TS
Qualité de la communication	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Analyse distanciée du travail (points forts, points faibles)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Écoute, sens du dialogue et de la controverse professionnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mise en perspective, projection dans le métier de formateur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commentaire : <input style="width: 40px; height: 15px;" type="text"/>				

Intégration du numérique	TI	I	S	TS
Qualité et pertinence de l'usage du numérique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Commentaire : <input style="width: 40px; height: 15px;" type="text"/>				

Domaine de compétence	/5
Penser, concevoir, élaborer	<input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/>
Mettre en œuvre, animer, communiquer	<input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/>
Accompagner	<input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/>
Observer, analyser, évaluer	<input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/>
Intégration du numérique (+ ou - 2 points)	<input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/>
<b>TOTAL</b>	<input style="width: 20px; height: 15px;" type="text"/> /20

Sont déclarés admis les candidats ayant obtenu au moins 12 sur 20  
et la moyenne dans chaque domaine de compétence évalué.